



## Résumé du régime d'assurances médicaments, maladie et soins dentaires

MOINS DE 65 ANS

TAUX EN VIGUEUR  
DU 1<sup>ER</sup> JANVIER  
AU 31 DÉCEMBRE 2026

### Des partenaires rassurants

Le régime d'assurance OMNIMAX est offert par Sogemec Assurances et souscrit auprès de la compagnie beneva.

**PARTOUT AU QUÉBEC**  
[information@sogemec.com](mailto:information@sogemec.com)  
**1 800 361-5303**

**MONTRÉAL**  
2, Complexe Desjardins  
Tour de l'est, 20<sup>e</sup> étage  
C.P. 217 Succ. Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1G9  
Téléphone: (514) 350-5070  
Télécopieur: (514) 350-5071

**QUÉBEC**  
Place de la Cité – Tour de la Cité  
2600, boulevard Laurier,  
bureau 800, 8<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 4W2  
Téléphone: (418) 990-3946  
Télécopieur: (418) 647-3754



## Admissibilité

Ce régime est offert aux membres en règles de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.



## Modification du statut de protection

Le membre peut modifier son statut de protection lorsque l'un des événements ci-dessous survient :

- a) mariage;
- b) début d'admissibilité d'un conjoint;
- c) naissance ou adoption d'un enfant à charge;
- d) décès d'un conjoint ou d'un enfant à charge;
- e) fin d'admissibilité d'un enfant à charge;
- f) lorsque le conjoint acquiert ou perd le droit d'adhérer au régime collectif de son employeur.

La modification de statut de protection se fait le jour même de l'événement, pourvu que la demande parvienne à Sogemec dans les 31 jours suivant la date de cet événement et que l'assurance prend effet à cette même date.



## Note importante

L'adhésion à l'option R est sans questionnaire médical (acceptation garantie) pour l'ensemble des membres de la FMOQ. L'adhésion à l'option A (assurance médicaments, voyage) ou à l'option B (assurances médicaments, maladie, voyage et annulation voyage) est assujettie à la réception et l'acceptation par l'assureur du formulaire « Déclaration d'assurabilité pour chacun des membres de la famille » pour tout médecin de famille.

Le choix de l'option est valide pour une période minimale de deux (2) ans et aucun changement d'option n'est possible à l'intérieur de ces deux (2) ans.

Les formulaires d'adhésion sont disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante: <https://sogemec.com/espace-client/omnipraticien-tout/>

Vous pouvez nous transmettre votre formulaire d'adhésion via notre site de dépôt de fichier sécurisé au <https://sogemec.com/espace-client/medecin-depot-fichier>

## Tous les produits sous un même toit

En partenariat avec votre Fédération, nous avons créé une gamme de produits personnalisés pour vous protéger, au travail comme dans la vie. Pour tous les détails visitez notre site internet [sogemec.com](https://sogemec.com)



## PRIMES MENSUELLES

(Taxe de 9% en sus)

INDIVIDUELLE

COUPLE

MONOPARENTALE

FAMILIALE

	ASSURANCE MÉDICAMENTS ET VOYAGE <b>OPTION A</b>	ASSURANCE MÉDICAMENTS, MALADIE ET VOYAGE <b>OPTION B</b>	ASSURANCE MÉDICAMENTS - LISTE RAMQ <b>OPTION R</b>
Moins de 30 ans	54,20 \$	138,88 \$	129,97 \$
30 à 34 ans	60,67 \$	204,21 \$	135,44 \$
35 à 39 ans	163,42 \$	255,41 \$	229,71 \$
40 à 49 ans	230,23 \$	304,36 \$	264,91 \$
50 à 59 ans	308,59 \$	444,89 \$	351,01 \$
60 à 64 ans	416,78 \$	593,39 \$	471,87 \$
Moins de 30 ans	108,39 \$	277,76 \$	259,88 \$
30 à 34 ans	121,34 \$	408,41 \$	272,87 \$
35 à 39 ans	326,83 \$	510,83 \$	459,43 \$
40 à 49 ans	460,47 \$	608,71 \$	529,82 \$
50 à 59 ans	617,17 \$	889,76 \$	702,02 \$
60 à 64 ans	833,55 \$	1 186,78 \$	943,75 \$
Moins de 30 ans	84,72 \$	234,66 \$	193,68 \$
30 à 34 ans	97,66 \$	318,94 \$	207,39 \$
35 à 39 ans	232,33 \$	386,85 \$	314,40 \$
40 à 49 ans	336,34 \$	519,03 \$	385,78 \$
50 à 59 ans	404,22 \$	632,04 \$	455,32 \$
60 à 64 ans	484,86 \$	681,02 \$	546,38 \$
Moins de 30 ans	161,69 \$	376,57 \$	310,01 \$
30 à 34 ans	186,62 \$	496,41 \$	321,89 \$
35 à 39 ans	368,64 \$	619,64 \$	514,53 \$
40 à 49 ans	517,59 \$	865,05 \$	591,09 \$
50 à 59 ans	691,09 \$	1 062,96 \$	778,18 \$
60 à 64 ans	878,13 \$	1 230,10 \$	993,42 \$

TAUX VALIDE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2026.

ASSURANCE MÉDICAMENTS OPTION A		ASSURANCE MÉDICAMENTS ET MALADIE OPTION B	ASSURANCE MÉDICAMENTS - LISTE RAMQ OPTION R
<b>FRANCHISE</b> (par année civile)	300 \$/adulte	600 \$/adulte	267 \$/adulte
<b>COASSURANCE</b> (par année civile)	80 % selon le maximum établi par la RAMQ	75 % selon le maximum établi par la RAMQ	65 % selon le maximum établi par la RAMQ
<b>MÉDICAMENTS</b> (substitution aux génériques obligatoire)	Frais de médicaments ne pouvant être obtenus que sur ordonnance seulement	Frais de médicaments ne pouvant être obtenus que sur ordonnance seulement	Remboursement se limitant aux médicaments inscrits à la liste des médicaments de la RAMQ
<b>ASSURANCE ET ANNULATION VOYAGE</b>	182 jours - 5 millions 10 000 \$/personne aucune franchise - remboursement à 100%	182 jours - 5 millions 10 000 \$/personne aucune franchise - remboursement à 100%	Non disponible
<b>HOSPITALISATION</b>			
<b>POURCENTAGE DE REMBOURSEMENT</b>	Non disponible	<b>100 %</b>	Non disponible
Chambre d'hôpital au Canada		Chambre privée	
<b>ÉTABLISSEMENTS POUR SOINS SPÉCIALISÉS</b>			
<b>POURCENTAGE DE REMBOURSEMENT</b>	Non disponible	<b>80 %</b>	Non disponible
Centre de réadaptation*		Chambre semi-privée - Maximum de 180 jours par année civile	
Maison de convalescence*		Chambre semi-privée	
<b>PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ</b>			
<b>POURCENTAGE DE REMBOURSEMENT</b>	Non disponible	<b>80 %</b>	Non disponible
Audiographe		Frais usuels et coutumiers	
Ergothérapeute		Frais usuels et coutumiers	
Orthophoniste		Frais usuels et coutumiers	
Ostéopathe, Podiatre		Maximum d'un traitement par jour. Frais admissibles de 35 \$ par visite pour un maximum de 700 \$ par année civile pour chacun des professionnels.	
Physiothérapeute et thérapeute en réadaptation physique		Frais usuels et coutumiers	
Psychanalyste, Psychiatre Psychologue, Psychothérapeute Travailleur social		Maximum de 1 200 \$ par année civile pour chacun de ces professionnels	

**ASSURANCE  
MÉDICAMENTS  
OPTION A**

**ASSURANCE  
MÉDICAMENTS ET MALADIE  
OPTION B**

**ASSURANCE  
MÉDICAMENTS -  
LISTE RAMQ  
OPTION R**

**AUTRES FRAIS MÉDICAUX**

**POURCENTAGE DE  
REMBOURSEMENT**

Accessoires pour pompe à insuline*	
Ambulance et transport ambulancier par avion ou par train	
Analyses de laboratoire*	
Appareil auditif*	
Appareil d'assistance respiratoire*	
Appareils orthopédiques*	
Appareils thérapeutiques*, Prothèses mammaires*	
Articles pour stomie*	
Bas de contention*	
Chaussures orthopédiques*	
Chaussures profondes*	
Chirurgie esthétique à la suite d'un accident*	
Cure de désintoxication*	
Échographies* (hors de l'hôpital)	
Électrocardiogrammes*	
Fauteuil roulant et marchette*	
Glucomètre*	
Infirmier*	
Injections sclérosantes*, pour les personnes assurées de moins de 65 ans seulement	
Lentilles intraoculaires*	
Lunettes et lentilles cornéennes à la suite d'une chirurgie de la cataracte*	
Lit d'hôpital*	
Neurostimulateur transcutané*	

Non disponible

**80 %**

Frais usuels et coutumiers

Frais usuels et coutumiers

Frais usuels et coutumiers

Maximum de 600 \$ de frais admissibles par période de 48 mois consécutifs

Frais usuels et coutumiers

Frais usuels et coutumiers

Maximum global de 50 000 \$ par année civile pour l'ensemble de ces articles

Frais usuels et coutumiers

Maximum de 3 paires par année civile

Frais usuels et coutumiers

Frais usuels et coutumiers

Maximum de 5 000 \$ par accident

Maximum de 80 \$ de frais admissibles par jour et maximum de 2 500 \$ à vie

Maximum de 300 \$ par année civile

Frais usuels et coutumiers

Frais usuels et coutumiers

Maximum de 300 \$ de frais admissibles par période de 60 mois consécutifs

Maximum de 10 000 \$ par année civile

Maximum de 20 \$ de frais admissibles par visite

Frais usuels et coutumiers

Maximum de 820 \$ à vie

Frais usuels et coutumiers

Maximum de 1 000 \$ de frais admissibles par période de 60 mois consécutifs

Non disponible

\*Ordonnance médicale requise

**ASSURANCE  
MÉDICAMENTS  
OPTION A**

**ASSURANCE  
MÉDICAMENTS ET MALADIE  
OPTION B**

**ASSURANCE  
MÉDICAMENTS -  
LISTE RAMQ  
OPTION R**

**AUTRES FRAIS MÉDICAUX (SUITE)**

Orthèses plantaires*		Frais usuels et coutumiers	
Pompe à insuline*		Maximum de 10 000 \$ par période de 60 mois consécutifs	
Prothèse capillaire*		Maximum de 300 \$ à vie	
Prothèses externes et membres artificiels*		Maximum de 5 000 \$ par membre perdu	
Radiographies*	Non disponible	Frais usuels et coutumiers	Non disponible
Résonances magnétiques*		Maximum d'une fois par année civile	
Soutiens-gorges postopératoires*		Maximum de 2 par année civile	
Stérilets*		Frais usuels et coutumiers	
Tomodensitométries*		Maximum d'une fois par année civile	
Traitements dentaires en cas d'accident aux dents naturelles*		Frais usuels et coutumiers	

\*Ordonnance médicale requise

**ASSURANCE  
SOINS DENTAIRES**

Disponible sujet à l'adhésion à l'option B – assurance médicaments, maladie et voyage. Vous devrez conserver vos protections pour un minimum de 3 ans avant de pouvoir annuler la garantie soins dentaires. La prime n'est pas garantie.

Franchise (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)

Aucune

**REMBOURSEMENT**

Soins préventifs	80%
Restauration de base	75%
Restauration majeure	50%
<b>REMBOURSEMENT MAXIMAL (SOINS PRÉVENTIFS – DE BASE – MAJEURS)</b>	<b>2 000 \$/assuré/année civile</b>

**PRIMES MENSUELLES**

(Taxe de 9% en sus)

**SOINS DENTAIRES**

**TRANCHE D'ÂGE**

**INDIVIDUEL**

**COUPLE**

**MONOPARENTAL**

**FAMILIAL**

Moins de 65 ans

75,15 \$

170,00 \$

130,98 \$

203,42 \$

Taux valide du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026

Communiquez avec notre service  
à la clientèle sans tarder !

**1800 361-5303 sogemec.com**